

DEMYSTIFIER L'ÉVALUATION NATIONALE VOLONTAIRE

16 PEACE, JUSTICE
AND STRONG
INSTITUTIONS



Qu'est-ce que l'évaluation nationale volontaire (ENV) ?

Lors du Forum politique de haut niveau (FPHN), la principale plateforme des Nations Unies sur le développement durable, qui se tient chaque année à New York en juillet, les États membres ont la possibilité de présenter un rapport volontaire, faisant le point et évaluant les progrès et les difficultés liés à la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) aux niveaux national et infranational. Cet exercice doit être mené dans le cadre d'un examen inclusif mené par les gouvernements, également connu sous le nom de rapport d'évaluation nationale volontaire (ENV), qui se conclut par une présentation du rapport lors du FPHN.

Ces examens réguliers au FPHN sont volontaires, dirigés par les États, menés par les pays développés et les pays en développement, et peuvent impliquer un large éventail de parties prenantes, y compris la société civile. L'ENV vise à faciliter le partage d'expériences, y compris les succès, les défis et les réalisations, afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour les objectifs de développement durable. Les ENV fonctionnent également comme un mécanisme de responsabilisation, en vue de renforcer les politiques et les institutions gouvernementales, mais aussi de mobiliser le soutien d'un large éventail de parties prenantes et d'encourager les partenariats pour la mise en œuvre des ODD.

Pourquoi est-il important d'inclure les perspectives de la société civile dans le processus ENV ?

Les processus de consultation de l'ENV constituent un point d'entrée stratégique pour un dialogue et une coordination continus autour de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable au niveau national. Une large participation de la société civile est déterminante pour assurer la localisation et des processus de mise en œuvre inclusifs des ODD. Favoriser l'inclusion, la participation et la contribution significatives des organisations nationales et locales de la société civile aux consultations, aux examens et aux processus de validation de l'ODD 16 menés par le gouvernement garantira des rapports fiables et inclusifs pour l'avancement futur de l'Agenda 2030. En outre, les rapports de mise en lumière de la société civile élaborés parallèlement au rapport ENV officiel du gouvernement peuvent mettre en évidence le rôle des données non officielles dans la compréhension des progrès des ODD et, dans certains cas, remettre en question les récits "officiels" qui peuvent ne pas présenter un récit exact des progrès et des défis des ODD aux niveaux national et infranational.

Comment les OSC peuvent-elles s'engager dans le processus ENV ?

Les OSC peuvent jouer un rôle actif dans le processus ENV en s'engageant tout d'abord auprès de leurs gouvernements respectifs, afin de souligner l'importance de les inclure, de demander de la transparence de la part du gouvernement sur la manière dont il travaille dans ce processus, puis de voir comment le gouvernement peut les impliquer concrètement et pratiquement (ex. consultations, rapports conjoints, ateliers multipartites,...). Cependant, lorsque les gouvernements ne veulent pas ou ne peuvent pas impliquer la société civile dans leur processus ENV, il peut être difficile pour les OSC de faire entendre leur voix, en particulier dans un contexte où l'espace civique est restreint. Dans cette situation, les OSC peuvent faire entendre leur voix au niveau mondial en unissant leurs forces au sein de coalitions et en rédigeant conjointement des rapports de mise en lumière. Ces rapports peuvent ensuite être mis en avant pendant et après le FPHN avec le soutien des partenaires des réseaux mondiaux de la société civile, tels que la CSPPS et le réseau TAP.



TAP
NETWORK

Transparency,
Accountability &
Participation for
2030 Agenda



Comment la CSPPS et le réseau TAP peuvent-ils soutenir la participation significative des OSC au processus ENV, tant au niveau national que mondial ?

- Sensibiliser au processus ENV, échanger les bonnes pratiques et les leçons apprises entre les membres du réseau, en particulier entre ceux qui se sont déjà engagés dans le processus ENV et les organisations de la société civile qui passent par ce processus pour la première fois, via l'organisation d'ateliers en ligne tels que celui qui a eu lieu le 6 mars 2024.
- Apporter un soutien technique et méthodologique à la rédaction de rapports de mise en lumière par les membres de la CSPPS et du réseau TAP.
- Amplifier les voix des membres de la CSPPS et du réseau TAP qui s'engagent dans le processus ENV. Cela peut se faire dans le contexte de partenariats et de coalitions mondiales dont la Plateforme fait partie, comme le réseau TAP ou la coalition mondiale ODD16, mais aussi pendant le FPHN lui-même.
- Faire du lobbying et du plaidoyer sur l'importance d'impliquer la société civile dans le processus ENV, en s'engageant auprès des gouvernements nationaux et de la communauté des donateurs aux niveaux mondial et national dans le cadre du Dialogue international pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'État (IDPS).

RESSOURCES ADDITIONNELLES

[Accueil - Boite à outils de la société civile sur l'OD16+](#)

[Handbook for the Preparation of Voluntary National Reviews. 2024 Edition. UN DESA](#)

[Outils et ressources - Réseau TAP](#)

[MAINSTREAMING SDG 16](#)

[Mainstreaming SDG16: Using the Voluntary National Review to Advance More Peaceful, Just and Inclusive Societies, Global Alliance and TAP Network. 2020.](#)

[Manifestation d'intérêt des parties prenantes pour l'engagement ENV 2024](#)

[Rapport pour l'Avenir. Rapport final Ready for Review 2019. CSPPS. 2020](#)

[SDG Accountability Portal](#)

Veuillez contacter le Secrétariat de la CSPPS à info@cspps.org pour plus d'informations



**CIVIL SOCIETY
PLATFORM**
FOR PEACEBUILDING
AND STATEBUILDING



**TAP
NETWORK**

Transparency,
Accountability &
Participation for
2030 Agenda